

Discriminations et violences sexistes et sexuelles : de quoi parlons-nous ? (webinaire gratuit)

MANAGEMENT

Ref :



Compétences visées

Parce que « ça n'arrive pas chez nous » est la phrase la plus risquée qu'un professionnel de santé puisse prononcer.

Objectifs et contenus

- Les agissements sexistes, les comportements discriminatoires et les violences à caractère sexuel existent dans tous les établissements, quelle que soient leur taille, leur culture ou leur réputation. Ils fragilisent les individus, dégradent les collectifs, alimentent l'absentéisme et les démissions, et exposent l'établissement à des responsabilités juridiques lourdes.
- Pourtant, faute de mots pour les nommer et de repères pour les reconnaître, ils restent trop souvent invisibles ou tolérés par défaut.

Le « vivre ensemble » n'est pas un acquis - c'est une exigence quotidienne

- Ces phénomènes ne connaissent ni hiérarchie ni métier : ils traversent tous les collectifs de travail et affectent autant ceux qui en sont victimes que ceux qui en sont témoins.
- Il s'agit de poser les fondamentaux :
 - nommer précisément ce dont il s'agit,
 - distinguer ce qui relève du droit, du management et de la culture professionnelle,
 - comprendre pourquoi ces enjeux sont indissociables de la qualité de vie au travail, de l'attractivité des équipes et, in fine, de la qualité des soins.
- Car un environnement de travail où chacun peut exercer sa mission sans subir d'atteinte à sa dignité n'est pas un idéal lointain : c'est une condition opérationnelle, une responsabilité collective, et une obligation légale que tout encadrant et tout professionnel de santé se doit de connaître et de faire vivre.

Objectifs complémentaires



Méthodes

WEBINAIRE GRATUIT

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Valeur ajoutée

Vous êtes directeur, cadre, médecin, soignant, professionnel administratif ou technique ? Ce webinaire vous concerne.

En une heure, nous posons les bases de ce que chacun doit savoir :

- *identifier les comportements sexistes et discriminatoires,*
- *comprendre les obligations légales,*
- *mesurer ce que ces enjeux représentent concrètement pour **le vivre ensemble** au sein de des établissements.*

Parce qu'un environnement de travail respectueux n'est pas un idéal — c'est une responsabilité collective.

Pré-requis

Aucun

À noter

Ce webinaire gratuit aura lieu le mardi 16 juin 2026 de 13h à 14h

Distance - Juin 2026

>> Du 16-06-2026 au 16-06-2026

Intervenant :

CASTELOT Anne-Sandrine

- Formatrice-Consultante
- Enseignante Formatrice : CNAM, Unité de Santé Publique (Nantes)
- IPRP (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels)
- Consultante réseau ANACT/ARACT
- Responsable du Master 1
- Chercheuse
- Sociologue du travail et des organisations
- Responsable du domaine Management
- Voir son profil **LinkedIn**

Prix

Tarif Inter **0 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **11/05/2026**